



POSITION DES VIGNERONS INDEPENDANTS DE FRANCE
SUR LA CRD

Le Conseil d'Administration des Vignerons Indépendants de France, qui s'est réuni à CHABLIS les 7 et 8 juillet dernier, a adopté la position suivante s'agissant de la CRD :

Les Vignerons Indépendants de France se positionnent en faveur de :

- **La mise en place d'une couleur unique de la CRD**
- **la suppression de la centilisation**
- **la généralisation de la CRD à l'export (à l'exception des pays la refusant)**

Ils s'opposent à la généralisation du DSAC.

En tout état de cause, ils considèrent qu'il est primordial de ne pas instaurer un nouveau système d'authentification en substitution à la CRD, qui s'avèrerait encore plus complexe à gérer, et sans doute plus coûteux.